

Image not found or type unknown



# **l'ami de mon ex se mêle de l'éducation de notre fils**

Par **stefstef**, le **03/10/2008** à **17:52**

Comment interdire l'amie de mon ex de se mêler de l'éducation de mon fils, en lui interdisant de mettre les pieds aux réunions "parent-instituteurs", et en lui interdisant de marquer des mots sur le cahier de correspondance. Lui interdire de s'occuper de l'éducation de mon enfant à tout niveau.